

## Anticipation des crues et des inondations, préparation à la gestion de crise et au retour à la normale

### Fiche expérience n°2

**Titre :** L'exercice « Submersion 17 »

**Maître d'ouvrage :**

Préfecture de Charente-Maritime

Communauté d'Agglomération de La Rochelle



### Descriptif :

Les 27 et 28 novembre 2019, les services de l'État de Charente-Maritime, le Conseil départemental, 15 communes littorales ainsi que leurs intercommunalités ont organisé un exercice ORSEC « submersion marine ».

Cet exercice associait également le SDIS, les forces de l'ordre, les gestionnaires de réseaux (RTE, ENEDIS, GRDF), certaines associations (Croix Rouge...) et Météo France, mobilisant au total près de 500 personnes.

L'exercice s'inscrivait dans une démarche mutualisée entre l'Etat et les collectivités dans le cadre à la fois du dispositif ORSEC départemental et des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) mis en œuvre sur le territoire.

L'objectif de l'exercice était de tester notamment :

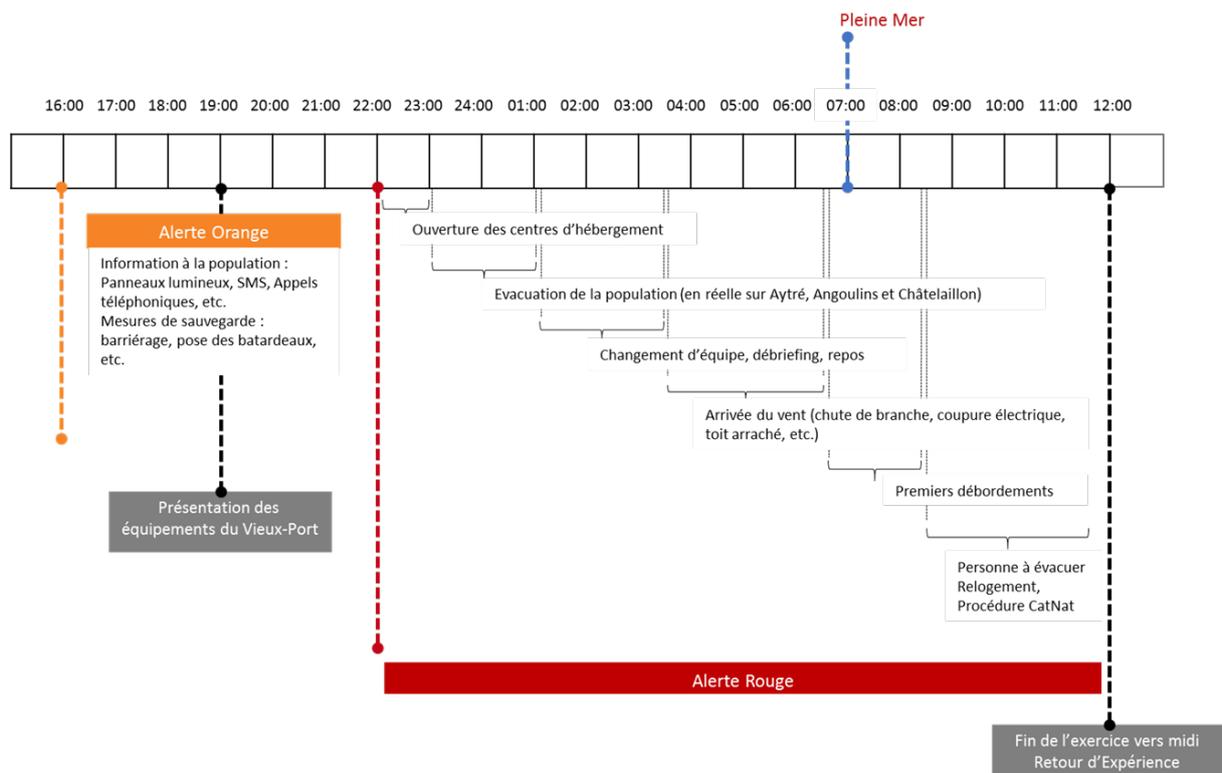
- l'activation des différentes cellules de crise : Centre Opérationnel Départemental (COD) en préfecture, Postes de Commandement Communaux (PCC), cellule de crise du Département, cellules de crise des EPCI
- la chaîne d'alerte et les échanges d'informations entre acteurs et organisations
- le déploiement des équipements amovibles de protection
- les procédures prévues entre les communes et les EPCI dans le cadre de la compétence GEMAPI
- l'ouverture des centres d'hébergement d'urgence et l'accueil d'habitants volontaires, dans certaines communes (environ 200 personnes)
- la fermeture de certains tronçons routiers (en fictif ou réel selon les cas)
- l'alerte et l'information de la population (réseaux sociaux, automates d'alerte)
- la mobilisation de la réserve communale de sécurité civile de la ville d'Aix

L'exercice « Submersion17 » s'est déroulé sur 20 heures, et en partie de nuit, entre le 27 novembre 16h et le 28 novembre à 12h.

Le scénario de l'exercice prévoyait le passage en vigilance orange au risque de submersion mercredi à 16h, suivi d'une aggravation au niveau rouge à 22h, pour un pic du phénomène (vents et submersions) à compter de 7h le lendemain avec la pleine mer.

Cette tempête « Narcisse » entraînait un certain nombre d'évènements introduits par la cellule d'animation (40 personnes) face auxquels les participants devaient réagir : inondation de certains quartiers, désordres dans les ouvrages de protection, routes submergées, chutes d'arbres, coupures d'électricité, habitants en difficulté...

Les phases de mise en alerte, d'activation des PCS et d'évacuation ont ainsi pu être testées. Certaines actions ont également été intégrées dans le scénario afin d'aborder les premières demandes liées à la post-crise (relogement, accueil minimum, procédure CatNat, etc.)



Des observateurs, en liens étroits avec la cellule d'animation étaient déployés sur les différents sites pour analyser les réactions, décisions et actions mises en œuvre par les joueurs.

Près de 600 évènements ont été diffusés durant l'exercice, ce qui a représenté plus de 400 appels durant la nuit et 570 demandes d'interventions des services de secours.

En terme de bilan, près de 21 700 foyers ont été privés d'électricité, 390 ont été privés de gaz et 900 personnes ont été évacuées fictivement (dont 200 en réel)

Cet exercice a permis de mettre en lumière un certain nombre de pistes d'amélioration :

- clarifier les relations et la répartition des rôles, en cas de crise, entre la Préfecture, le Département, les communes et les intercommunalités notamment en termes de gestion du réseau routier
- préciser les procédures de fermeture des batardeaux

- actualiser certains annuaires de crise
- former les élus et techniciens à la météorologie marine et aux risques littoraux
- mieux définir l'organisation de la Communauté d'agglomération de La Rochelle et structurer son poste de commandement
- préciser le rôle des EPCI dans le cadre du plan ORSEC (compétence GEMAPI, eau potable, assainissement, déchets, gens du voyage, grands équipements, etc.)
- mieux recenser les équipements situés en zone à risque
- développer et harmoniser les plans et procédures de continuité d'activité
- travailler à la mutualisation des moyens humains et matériels en cas de crise.

La préparation de l'exercice s'est accompagné d'une intense campagne d'information sur le risque submersion marine « anticiper, c'est déjà se protéger » visible tout au long du mois de novembre notamment sur les sites internet et réseaux sociaux de la Préfecture et des collectivités territoriales.

### Partenaires :

- Commune d'Angoulins, d'Aytré
- Commune de Charron
- Commune de Châtelailon-Plage
- Commune d'Esnandes
- Commune de Fouras
- Commune de l'Île d'Aix
- Commune de L'Houmeau
- Commune de La Brée les Bains
- Commune de La Jarne
- Commune de La Rochelle
- Commune de Loix
- Commune de Marsilly
- Commune de Nieul-sur-Mer
- Commune d'Yves
- Communauté d'agglomération de La Rochelle
- Communauté d'agglomération Rochefort Océan
- Communauté de communes de l'Île d'Oléron
- Communauté de communes de l'Île de Ré
- Communauté de communes Aunis Atlantique
- SDIS de Charente-Maritime
- Gendarmerie
- Police nationale
- Délégation Militaire Départementale (DMD) de Charente-Maritime
- Croix-Rouge
- Association de Protection Civile
- GRDF
- Enedis
- RTE
- Météo France

## Éléments financiers :

Les organisateurs ont été accompagnés dans la préparation et l'animation de l'exercice par le Groupement BRL / Prédic Service pour un coût d'un montant de 50 000 euros TTC pris en charge à 50% par la Communauté d'agglomération de La Rochelle et 50% par les communes.

## Contact :

Communauté d'agglomération de La Rochelle

Mathieu Dupont

Tél : 05.46.30.37.53

Adresse électronique : [mathieu.dupont@agglo-larochelle.fr](mailto:mathieu.dupont@agglo-larochelle.fr)

